



**Maison de retraite Charles de Blois
Petite Unité de vie Médicalisée**

le 27 octobre 2023

Résidents de la maison Charles de Blois

Emménagement de la Petite Unité de Vie le 8 novembre 2023, 18 rue d'Alsace et de Lorraine

Mon père, ma sœur,
Mesdemoiselles,

Depuis le 1^{er} novembre 2020, la maison du 7 rue d'Artois subit un avis défavorable de la commission de sécurité de Blois. Cet établissement ne peut donc plus accueillir de résidents en maison de retraite médicalisée, sous intitulé Petite Unité de Vie. La modernisation n'était pas envisageable et cela vous a été exposé à plusieurs reprises par Monseigneur Batut et moi-même. L'Evêché de Blois a affirmé sa confiance en la Congrégation du Bon Secours, représentée par l'association de gestion des Maisons du Bon Secours pour trouver une solution pérenne. La maison d'accueil créée en 2010 par la Congrégation des Filles du Coeur de Marie, comprenant 15 places, située au 18 rue d'Alsace et de Lorraine, était libre.

Afin de continuer à vous accompagner, la Congrégation du Bon Secours a acquis la maison au 18 rue d'Alsace Lorraine. Le diocèse a confié totalement à l'association Bon Secours la gestion de la petite unité de vie médicalisée, afin de pouvoir maintenir dans notre diocèse un lieu d'accueil chrétien pour les personnes âgées du clergé. Vous avez suivi, depuis 2021, le dossier de transfert, en donnant votre avis sur les aménagements. Lors des réunions du groupe de parole vous avez posé les questions que vous souhaitiez et nous avons donné des réponses. Vous avez choisi votre chambre dans la nouvelle structure lors du repas que nous y avons partagé le 12 juin 2023.

Je vous ai annoncé en salle à manger le 20 octobre dernier que la date prévue d'emménagement dans la maison était le 8 novembre.

Aujourd'hui, suite à l'avis favorable de la commission de sécurité en date du 9 octobre et suite à la visite de conformité du 24 octobre (Agence de santé et Conseil Départemental), je vous confirme cette date.

Comme nous l'avons organisé ensemble lors des réunions du groupe de parole des 9 juin, 10 août 2023, et confirmé en réunion le 26 septembre, chacun sera accompagné pour emménager sereinement dans la nouvelle maison.

Il m'est important de vous confirmer que l'équipe de travail sera attachée à la nouvelle adresse dès le 8 novembre 2023. Il n'y aura donc plus aucun service d'accompagnement effectué par les équipes du Bon Secours dans l'ancienne adresse.

A compter du 6 novembre, des personnels complémentaires seront délégués des maisons de Vendôme pour vous accompagner dans les préparatifs.

Je reste évidemment à votre écoute pour apporter les éléments précis concernant votre emménagement dans les implications humaines, sociales et administratives.

Thomas Guinamard
Directeur d'établissement